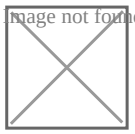

Bagarre litige et calomnie insulte menace

Par **Lyloolyloolyloo**, le **28/10/2019** à **11:48**

Bonjour,

J'aimerais vous expliquer mon problème : il y a quelques jours, un jeune homme m'a envoyé un message en profanant des calomnies sur mon copain. Lui, a donc voulu savoir pourquoi il faisait ça, ils ont parlé ensemble et ce jeune homme a donné rendez-vous à mon copain pour se battre, l'insultant et insultant ma famille, et bien sûr, mon copain, en me menaçant aussi et menaçant tout le reste. J'ai en ma possession des insultes et des menaces enregistrées.
Suite à tout cela, ils se sont vus, le jeune homme avait une "équipe" derrière lui, ils ont tapé mon copain sans que lui veuille ce battre. Mon copain est parti en courant et ils l'ont rattarpé pour le frapper. Je peux faire quoi ? je me sens inutile, pourtant je sais qui est derrière cela ...

Merci.

Par **Visiteur**, le **28/10/2019** à **12:44**

Bonjour

Votre copain est-il allé à la police ?

Par **Lyloolyloolyloo**, le **28/10/2019** à **15:04**

Non car il la aussi insulte et qu'il veut pas risquer son avenir ...

Par **Visiteur**, le **28/10/2019** à **15:09**

???

Par **Lyloolyloolyloo**, le **28/10/2019** à **16:49**

Mon copain pardon sous le coup de la colère à insulter lautre jeune hommes et mon copain

pense qu’il peut etre en tord

Par **Visiteur**, le **28/10/2019** à **19:19**

C'est un peu n'importe quoi !

Par **Lyloolyloolyloo**, le **29/10/2019** à **06:17**

Bah en sois c’est une dispute entre deux jeune homme tt simplement en sachant que hier ayant croiser ce jeune homme avec des amis il me menaçait de nouveau au finale je pense porter plainte

Par **Tisuisse**, le **29/10/2019** à **08:13**

Bonjour,

Un conseil : si votre copain a des marques physique sur le corps des coups qu'om a reçu => direction les urgences de l'hôpital pour faire établir un certificat médical de constatation, puis, avec ce certrificat médical et les enregistrements + votre témoignage, dépôt de plainte directement auprès du Procureur de la République, ce dépôt de plainte sera doublé d'une consitution de partie civile, cela obligera le Procureur à ouvrir une enquête pénale. Vous serez appelée à apporter votre témoignage officiel. Mais il y a fort à parier que les adversaire nieront en bloc les accusations en faisant reporter le début sur votre copain, l'accusant de provacation. Si vous avez des soupçons sur l'intigteur et sur ses raisons, vous devrez les déclarer aux enquêteurs.

Vous avez tout intérêt à prendre un avocat tous les 2.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés